

## AVIS DE PROMULGATION

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CLERMONT :**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, France D'Amour, directrice générale, que le conseil municipal de la Ville de Clermont, lors d'une assemblée ordinaire tenue le 13<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024, a adopté le règlement n° VC-415-24-19 « **Modifiant le règlement général sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés** ».

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, situé au 2, rue Maisonneuve à Clermont, aux jours et heures d'ouverture du bureau ainsi que sur le site internet de la Ville de Clermont, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

**DONNÉ À CLERMONT, CE 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.**



**France D'Amour**  
Directrice générale